

Emission initiale

Sustainable Real Estate Wood

Bon de souscription

Réservé aux investisseurs qualifiés

Sustainable Real Estate Investments SICAV est une « société d'investissement à capital variable » à gestion externe de la catégorie « Fonds immobiliers ». Le conseil d'administration de Sustainable Real Estate Investments SICAV a décidé de lancer le compartiment Sustainable Real Estate Wood. Le fonds est réservé aux investisseurs qualifiés, qui ne sont pas des « US Persons » selon le Securities Act of 1933 ou la législation fiscale des Etats-Unis d'Amérique.

DEPOT DE LA SOUSCRIPTION En original auprès de la banque habituelle de l'investisseur, pour la souscription à l'émission initiale pour transmission à CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon

COPIE À marc.blaser@sustainable-real-estate.ch

PARTENAIRE DE DISTRIBUTION Sustainable Real Estate AG, Stockerstrasse 60, 8002 Zurich

PERIODE DE SOUSCRIPTION lundi 25 novembre 2024 à lundi 13 janvier 2025, 14h00

PRIX D'EMISSION CHF 100,00 par action

Une commission d'émission est perçue en faveur de la direction du fonds, du gérant de fortune et du distributeur en sus du prix d'émission. La commission d'émission sert à couvrir les frais liés à l'émission et au placement des actions (y compris les rétributions pour la distribution). La commission d'émission dépend du volume de souscription attribué et est échelonnée comme suit :

≥ CHF 15 mio.	0.000%
≥ CHF 10 mio. et < CHF 15 mio.	0.125%
≥ CHF 5 mio. et < CHF 10 mio.	0.250%
≥ CHF 1 mio. et < CHF 5 mio.	0.500%
< CHF 1 mio.	0.750%

LIBERATION jeudi 16 janvier 2025

DONNEES RELATIVES A L'INVESTISSEUR

Investisseur : _____

Adresse : _____ NPA/lieu : _____

Personne de contact : _____

Email : _____ Téléphone : _____

Banque de règlement : _____

SOUSCRIPTION DE L'EMISSION INITIALE

Je souscris/nous souscrivons selon les conditions définies dans le prospectus d'émission _____ actions (No. de valeur 129535377 / ISIN CH1295353770) de l'émission initiale.

La libération des actions de l'émission initiale, intervient directement auprès de la banque dépositaire du fonds immobilier (CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse). L'attribution aura lieu le 14 janvier 2025. Vous serez ensuite prié d'instruire votre banque habituelle en conséquence pour cette opération. (Il s'agit d'une opération "livraison contre paiement").

Pour toute question concernant le déroulement, votre banque habituelle peut contacter l'e-mail suivant : opsch-TA@caceis.com

LIBERATION ET COMPTABILISATION DES ACTIONS

Banque de règlement en SIX SIS: _____ N° de dépôt SIX SIS (BP ID): _____

Le paiement / livraison des actions interviendra le 15 janvier 2025 pour Trade date 16 janvier 2025 et Settlement date 16 janvier 2025 contre BP ID CH118742.

RESTRICTIONS DE VENTE

La banque confirme qu'il s'agit d'un investisseur qualifié au sens de l'art 10 al. 3 et 3ter LPCC, qui ne sont pas des « US Person » selon le Securities Act of 1933 ou la législation fiscale des Etats-Unis d'Amérique.

Par investisseurs qualifiés au sens de la loi, on entend :

- les intermédiaires financiers soumis à une surveillance, tels que les banques, les négociants en valeurs mobilières, les directions de fonds et les gestionnaires de placements collectifs ainsi que les banques centrales
- les assurances soumises à une surveillance
- les corporations de droit public et les institutions de la prévoyance professionnelle dont la trésorerie est gérée à titre professionnel
- les entreprises dont la trésorerie est gérée à titre professionnel
- les particuliers fortunés
- les investisseurs qui ont conclu par écrit un contrat de gestion de fortune avec un intermédiaire financier

Des changements quant aux qualifications mentionnées ci-dessus (cercle des investisseurs limité) doivent être indiqués immédiatement à la direction du fonds et à la banque dépositaire. La banque dépositaire est habilitée à contrôler la qualification et, le cas échéant, à procéder aux investigations nécessaires.

DECLARATION

L'investisseur souscripteur confirme :

- ne pas être un citoyen américain au sens du United States Securities Act et au sens de la réglementation fiscale américaine et/ou de ne pas se trouver sur le territoire américain
- être un investisseur qualifié au sens de l'art 10 al. 3 et 3ter LPCC
- avoir pris connaissance du prospectus d'émission, du factsheet, du règlement de placement et des statuts
- s'engager de façon irrévocable à payer en espèces le prix d'émission et la commission d'émission des actions souscrites au moment de la libération

Lieu et date : _____

Signatures légales : _____

DISTRIBUTEUR

Sustainable Real Estate AG
Monsieur Marc Blaser
Stockerstrasse 60
8002 Zurich
Téléphone : 058 255 78 81
Email : marc.blaser@sustainable-real-estate.ch